

Besançon, le 03/05/2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Au nom de la « maîtrise des dépenses publiques », les Services Publics sont aujourd'hui en danger, de nombreuses missions disparaissent les unes après les autres, engendrant la désertification des territoires ruraux, la ghettoïsation des zones urbaines, la disparité entre territoires, mettant en danger la cohésion nationale, la cohésion sociale et territoriale.

Ainsi, au plan national, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a perdu 35 000 emplois depuis 2002. Alors qu'il existait 4000 trésoreries de proximité en 2000, il en reste moins de 2400 actuellement !

Le 2 mai 2016 s'est tenu à la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) un Comité Technique Local (CTL). Lors de ce CTL, la direction locale a présenté son plan ASR (Aménagement Structure Réseau). Ce plan se décline de la façon suivante pour notre département :

- fermeture de la trésorerie de Sochaux et transfert de l'activité Secteur Public Local à la trésorerie de Montbéliard Deux vallées au 1er septembre 2017.
- fermeture de la trésorerie d'Amancey et transfert de l'activité Secteur Public Local à la trésorerie d'Ornans au 1er janvier 2017.
- fermeture de la trésorerie du Russey et transfert de l'activité Secteur Public Local à la trésorerie de Morteau au 1er janvier 2017.
- fermeture de la trésorerie mixte d'Hérimoncourt et transfert des activités Secteur Public Local et recouvrement de l'impôt à la trésorerie mixte d'Audincourt au 1er janvier 2017.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 25, comme les élus des autres organisations syndicales représentatives du département, se sont opposées au projet de la direction locale.

En effet, ce projet n'est pas sans conséquence sur la présence physique des services publics sur l'ensemble du territoire. Cependant répond-elle à toutes les attentes des citoyens en terme de service rendu ? A priori non !

Si le progrès technique ne pouvait être ignoré et parfois même pouvait aider au progrès social, il semble que le développement de l'e-administration comme substitutif dit moderne à la présence des services de proximité est un leurre. Si le canal d'internet peut être un moyen de contact avec l'administration des Finances Publiques, il ne doit pas être le seul. Force est de constater que la DGFIP tend à l'imposer en rendant par exemple obligatoire la télédéclaration, alors que dans le même temps on constate un accroissement de l'accueil physique aux guichets des finances publiques.

Et que penser de la proposition de création de « maison de service au public » en remplacement des implantations réelles de service public? Ces structures pourraient rassembler des services publics relevant de l'État, des collectivités territoriales, ou de leurs groupements, d'organismes nationaux ou locaux chargés d'une mission de service public, ainsi que des services privés. Leur création et leur gestion pourraient être confiées à des opérateurs de service à l'issue d'une procédure d'appel d'offres. En clair, une multinationale ou sa filiale aura la gestion d'une de ces maisons (contre rétribution) où on trouverait les administrations des Finances Publiques, la Poste, EDF, la SNCF, la caisse d'allocation familiale et pourquoi pas un opérateur privé gérant l'eau...? Séduisant pour certains, mais c'est clairement le risque d'une « mascarade » de services publics : réponses d'attentes, renvoi des usagers à internet, ces maisons seront des « front office » masquant mal la paupérisation organisée des services publics.

Solidaires Finances Publiques 25 revendique le maintien de toutes les trésoreries et la création d'emplois pour les faire fonctionner afin de préserver et renforcer le service public, qui constitue un élément fondamental du contrat social.

Avant de venir s'en prendre à la veuve et à l'orphelin que sont aujourd'hui les services publics, avant d'aller déposséder les collectivités rurales déjà particulièrement abandonnées par l'Etat, de leurs trésoreries, il conviendrait d'abord de s'en prendre à ceux qui en ont le plus, justement, de trésorerie. Il est impératif en effet, de faire le ménage dans la fiscalité et dans les paradis fiscaux.